

GROUPE D'ÉTUDE

sur les questions importantes du *Rapport de Synthèse* de la Première Session
de la XVI^e Assemblée Générale Ordinaire du Synode des Évêques

**POUR UNE ÉGLISE SYNODALE :
COMMUNION, PARTICIPATION, MISSION**

GROUPE D'ÉTUDE N° 5 SUR LA PARTICIPATION DES FEMMES À LA VIE ET À LA GOUVERNANCE DE L'ÉGLISE

SYNTHÈSE

[Texte original : italien. Traduction de travail]

Le *Rapport final* du Groupe 5 est divisé en trois parties.

La première partie retrace l'histoire du Groupe 5 du Synode sur la Synodalité et présente les étapes historiques et méthodologiques de la rédaction du *Rapport final*.

La deuxième partie offre une synthèse raisonnée des thèmes qui ont émergé de l'approfondissement synodal et comprend cinq paragraphes : *Honorer une promesse*, *Questions fondamentales (I) : la nature relationnelle de l'être humain* ; *Questions fondamentales (II) : la potestas* ; *Questions fondamentales (III) : les ministères* ; *Point de fuite : la dimension charismatique du rôle des femmes dans l'Église*.

Dans cette brève synthèse, il convient de rappeler deux thèmes particulièrement développés dans cette section du rapport final.

Le premier thème souligne que toute réflexion sur la participation des femmes dans l'Église ne peut être dissociée d'une considération conjointe du masculin et du féminin, hommes et femmes étant appelés ensemble à exercer une même mission, dans le cadre d'une ecclésiologie de communion. Il convient donc de réfléchir en particulier à la reformulation des domaines propres au ministère ordonné. En effet, « la configuration du prêtre au Christ-Tête – c'est-à-dire comme source principale de la grâce – n'entraîne pas une exaltation qui le place en haut de tout le reste » (Ex. ap. *Evangelii gaudium*, n. 104). Au contraire, « lorsqu'on affirme que le prêtre est signe du "Christ tête", le sens principal est que le Christ est la source de la grâce : il est la tête de l'Église « parce qu'il peut communiquer la grâce à tous les membres de l'Église » [S. Th., III, q. 8, a. 1, resp.] » (Ex. ap. *Querida Amazonia*, n. 87). C'est pourquoi il est bon de rappeler, comme l'a réaffirmé Saint Jean-Paul II, que « même si l'Église possède une structure « hiérarchique », cette structure est cependant totalement ordonnée à la sainteté des membres du Christ » (JEAN-PAUL II, Lett. ap. *Mulieris dignitatem*, n. 27). Cela est d'une importance fondamentale pour comprendre la nature de l'autorité détenue par la hiérarchie, car « sa clé et son point d'appui fondamental ne sont pas le pouvoir entendu comme domination, mais la puissance d'administrer le sacrement de l'Eucharistie ; de là dérive son autorité, qui est toujours un service du peuple » (*Evangelii gaudium*, n. 104). Il est clair que ces affirmations

magistérielles ont des conséquences concrètes pour la vie de l'Église. Redéfinir ces domaines de compétence pourrait ouvrir la voie à la reconnaissance de nouveaux espaces de responsabilité pour les femmes dans l'Église. Dans ce contexte, la possibilité de nouveaux ministères s'ouvre, y compris pour la direction de communautés, pour les laïcs, hommes et femmes, les religieuses et les religieux.

Le deuxième thème concerne la redécouverte de la dimension charismatique du rôle des femmes dans l'Église. En effet, à côté des ministères connus, « existent des ministères qui ne sont pas institués par un rite, mais qui sont exercés avec stabilité » (*Document final du Synode 2023-2024*, n. 76). Ce fait avait déjà été reconnu par Saint Jean-Paul II : « À côté du ministère ordonné, d'autres ministères, institués ou simplement reconnus, peuvent fleurir au bénéfice de toute la communauté, la soutenant dans ses multiples besoins » (Lettre apostolique *Novo Millennio ineunte*, n. 46). Ces services non institués rituellement répondent à un besoin réel du peuple de Dieu et ne représentent pas la simple réalisation d'un désir personnel. Ils sont, en vérité, enrichis par les charismes semés par l'Esprit, qui est toujours le dispensateur de tous les dons nécessaires au bien du corps ecclésial. Il faut donc penser que, là où il y a un besoin d'évangélisation, l'Esprit confère déjà à quelqu'un un charisme pour y répondre. Rester uniquement dans le cadre de la vie ministérielle institutionnelle, en ce qui concerne la participation des femmes à la direction de l'Église, nous enferme et nous appauvrit. Cette voie ministérielle ne pourrait concerner que certaines femmes ayant des caractéristiques, des capacités et un style plus liés à une forme d'être et d'agir. Les ministères sont certes un grand bien, mais ils ne répondent pas à la nécessité de promouvoir la fécondité potentielle de toutes les femmes pour la vie de l'Église. Les charismes ont une présence plus capillaire qui permet d'atteindre des domaines où les structures habituelles n'ont pas la capacité de pénétrer. Ils ne sont pas une réalité subjective et marginale, mais un don *objectif* face aux nombreux besoins urgents des personnes qui ne sont généralement pas satisfaits par les voies structurelles de l'Église.

La troisième partie du Rapport final propose plusieurs annexes qui approfondissent les questions théologiques, pastorales et canoniques abordées dans la deuxième partie ; elles comprennent diverses propositions et informations envoyées au Groupe 5. Les annexes suivantes sont donc proposées :

ANNEXE I

Les figures féminines dans l'Ancien et le Nouveau Testament

ANNEXE II

Les figures féminines importantes dans l'histoire de l'Église

ANNEXE III

Témoignages actuels de femmes participant à la gouvernance de l'Église

ANNEXE IV

Le principe marial et le principe pétrinien

ANNEXE V

Le pouvoir ecclésial

ANNEXE VI

La contribution du pape François et du pape Léon XIV sur le rôle des femmes dans la vie et la gouvernance de l'Église.